

**ARRÊTÉ DU MAIRE N° 2025 /V 41  
MAINTENANCE SUR RESEAU ORANGE  
RUE DU PETIT CHATELET/RD403  
AA GROUP – ORANGE**

**Nous Maire de la Commune de DARVAULT**

VU le Code Général des Collectivités territoriales,  
VU le Code de la Route et les textes subséquents,  
VU la déclaration d'intention de commencement de travaux à réaliser, Rue du Petit Chatelet et RD 403 par la société **AA GROUP**, 11 bis rue des fosses, 91100 CORBEIL-ESSONNES et la société **ORANGE**, orange cspcf comptabilité frs tsa 28106, 76721 ROUEN – chargée d'effectuer les travaux **du 22/07/2025 jusqu'à la fin des travaux (durée probable : 15 jours)**.

**Considérant** que la réalisation de ces travaux, nécessite de sécuriser le périmètre d'intervention.

## **ARRETÉ**

**ARTICLE 1er :** Maintenance sur le réseau Orange en partie souterraine avec ouverture de chambres et dépose de câble, sans Génie Civil.

**ARTICLE 2 :** Interdiction de stationner aux véhicules légers et poids lourds.

**ARTICLE 3 :** À l'approche du chantier, la circulation sera alternée si besoin par feux tricolores ou manuellement.  
Le basculement de circulation s'effectuera sur la chaussée opposée.  
Sur le chantier même, cette signalisation sera mise en place par la **Société AA GROUP --ORANGE**, chargée de l'exécution des travaux, sous son contrôle et sa responsabilité.

**ARTICLE 4 :** Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, dont **ampliation sera adressée à :**

- Monsieur le Commissaire de police de Nemours,

Darvault ; le 26/06/2025

Le Maire

Fabrice JEULIN

